

Tableau d'évaluation de l'action – Axe 4 : Lutte contre la précarité énergétique

A transmettre au plus tard le 15 juillet 2022 puis le 15 janvier 2023

Intitulé de l'action						
Nom de l'association porteuse :						
Date de démarrage de l'action :						
Fréquence de mise en œuvre :						
Lieux d'intervention :						
Le public : Nombre de participants	Typologie :					
	Age		Hommes	Femmes	Situation Familiale	
	15 - 24 ans				Seul(e)	
	25 - 49 ans				En couple sans enfant	
	50 à 64 ans				En couple avec enfant	
					Famille Monoparentale	
	Statut d'occupation de la résidence principale		Hommes	Femmes		
	Hébergé					
	Locataire du parc public					
	Locataire du parc Privé					
Propriétaire						
Coût de l'action rapporté au ménage :						

Schéma de la procédure de mise en œuvre :	
Difficultés rencontrées :	
Perspectives d'amélioration et/ou évolution:	
Bilan qualitatif : (nombre de ménages en situation de mobilisation, personnalisation de l'accompagnement, confiance, retour à l'autonomie, réorientation, dynamique partenariale, professionnalisme des référents, degré d'adéquation avec le droit commun...)	